



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII
AUX RÉGENTS DE LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN,
MM. BENEDETTO BELLUZZI ET AGOSTINO BIORDI***

Lundi 18 mai 1959

Nous sommes heureux de vous présenter Nos salutations, Messieurs les Capitaines Régents de Saint-Marin. C'est ainsi que Nous est offerte l'occasion très agréable de manifester Nos sentiments de bienveillance envers votre antique et glorieuse République, qui pour tant de motifs est chère au Siège Apostolique.

Il ne peut échapper au Chef de la chrétienté que votre République sent très vivement les liens spirituels qui, depuis ses origines, l'unissent au nom d'un Saint et qu'elle attribue à l'influence de son esprit les traditions religieuses et civiles, les qualités de labeur et de sagesse, ainsi que la courtoise et généreuse hospitalité, démontrée particulièrement durant le dernier conflit, qui constituent la gloire légitime de votre peuple.

En outre Nous aimons constater avec satisfaction que votre République n'est pas seulement un site recherché par les touristes de tous pays pour ses souvenirs antiques, pour les caractéristiques suggestives de son paysage, pour ses panoramas d'une beauté fascinante ; mais qu'elle est aussi la terre qui, malgré la modestie de son étendue géographique, s'est imposée à l'estime et au respect par l'idéal de juste liberté qui y est tenu particulièrement en honneur.

L'amour de la liberté, dans lequel vous avez été éduqués, s'honore chez vous d'origines authentiquement chrétiennes, et vos pères, qui en saisirent la vraie signification, enseignèrent à ne jamais séparer son nom de celui de Dieu, qui en est la base irremplaçable. La vraie liberté est un don du Seigneur et elle ne s'épanouit et prospère que là où règne son esprit. « *Ubi Spiritus Dei, ibi libertas* » comme proclamait saint Paul (2 Co 2, 17). Vos pères vous ont ainsi également enseigné comment préserver ce don d'égarements faciles et ils vous ont indiqué le moyen de vous assurer ses fruits précieux tels que la paix, la concorde et le respect des valeurs spirituelles

dont dépendent la prospérité des peuples et la sécurité de leurs institutions.

Il Nous plaît de rappeler cet enseignement que donne votre histoire, parce que peut-être aucun mot ne vient aussi souvent aujourd'hui sur les lèvres des hommes que celui de liberté, alors que sa véritable nature semble demeurer étrangère à la compréhension de beaucoup. Il n'est guère difficile d'en trouver la raison. On a cru la mettre à l'abri par la force des armes et à l'aide des lois et des conventions humaines, sans penser à l'établir sur la roche inébranlable de la foi en Dieu. Mais lorsqu'on laisse Dieu de côté, la liberté elle-même est comme un mot écrit sur les eaux de la mer, et sans son aide, il n'est pas de maison qui puisse être construite, ni de cité à la défense de laquelle suffise la vigilance de ceux qui la gardent (cf. *Ps* 126, 1),

Aussi, en ce moment, le souhait cordial que Nous faisons pour le cher peuple de Saint-Marin est qu'il demeure fidèle à ses nobles traditions et que l'authentique esprit du christianisme inspire de plus en plus les institutions publiques de sa patrie. C'est la liberté qui est votre gloire, oui, mais la liberté de fils de Dieu, qui fera de votre République, comme par le passé, une grande famille, où règnent la paix et la concorde, à l'abri des violentes secousses qui agitent des pays bien plus grands, et un exemple convaincant d'une prospérité qui s'appuie solidement sur les principes éternels de l'Évangile.

Avec ce souhait, Nous implorons pour vous, Messieurs les Capitaines Régents, et pour votre peuple, une abondance de grâces divines, obtenues par l'intercession de votre saint patron, et en gage Nous vous donnons de tout cœur la Bénédiction apostolique.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n°22 p.6.*